



Bonne Année

BULLETIN JANVIER 2015



Le mot du maire

Beaufortois, Beaufortoises,



Tous les membres du Conseil Municipal, du CCAS ainsi que les employés municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux : santé, prospérité, bonheur pour 2015.

Il y a un an, je devais prendre la succession de François Monet, notre maire, décédé durant l'exercice de sa mandature. Ce 23 janvier, nous aurons une pensée pour l'homme intègre et serviable qu'il était, qui a toujours travaillé dans l'intérêt de notre commune.

Vous trouverez dans ce bulletin le résumé des travaux menés en 2014. En ce qui concerne les voiries, je vous joins une information provenant de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (C.A.M.V.S) dont nous faisons partie depuis le 1^{er} janvier 2014 avec 41 autres communes.

La compétence voirie, ayant été prise par la C.A.M.V.S., l'entretien, la réfection et le salage des routes communales lui échoient. Cependant, nous avons effectué la réfection de la rue Clémenceau, parce que nous avons obtenu en 2011, une décision de subvention qui tombait au 31/12/2014 donc si nous n'entamions pas les travaux, nous perdions cette subvention.

Toujours pour la rue Clémenceau, j'ai obtenu après une insistance certaine auprès de Noréade, que son assainissement soit enfin inscrit au programme 2015/2017.

En ce qui concerne le chemin de Ropsies, nous sommes conscients de son mauvais état malgré des rebouchages ponctuels ; cette route sera proposée aux investissements de la C.A.M.V.S. dès cette année : le dossier est prêt et croyez que je le soutiendrai avec vigueur.

Pour le 1^{er} septembre 2015, la commune doit s'engager à programmer l'accessibilité aux handicapés des bâtiments publics (loi du 11 février 2005) intérieurs et extérieurs dans un maximum de 3 ans (décret du 6 novembre 2014). En 2015, nous commencerons par la mairie et l'ancienne salle des fêtes qui accueillera bientôt les associations, le préfabriqué derrière la mairie devant être démoli car trop vétuste.

En 2015, nous reprendrons la cérémonie des médaillés (travail-famille) le 11 novembre. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les invite à venir se présenter en mairie.

Mme Annie TRUDEL, notre secrétaire principale, a fait valoir ses droits à la retraite et elle est remplacée depuis début janvier par Mme Marie-Pierre Cordonnier.

Je resterai à votre écoute à la permanence en mairie le samedi de 9h30 à 11h mais aussi sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Je tiens ici à remercier tous ceux qui œuvrent au sein d'une association bénévolement ainsi que le personnel communal toujours au service de tous. J'espère que vous apprécierez ce nouveau numéro de notre bulletin, toujours concocté avec talent par Dominique Verclytte.

Je compte sur vous tous, habitants de Beaufort, pour qu'en 2015 règne une bonne entente au sein de notre village. Que chacun pense à l'autre, aux autres : « Je tiens mon chien..., je coupe ma haie..., j'évite de faire du bruit..., je ramasse mes détritus..., j'entretiens de bonnes relations avec le voisinage...etc... ».

Que chacun, en 2015, trouve le chemin du bonheur au travers d'actions petites ou grandes mais toujours solidaires.

Le Maire
Thérèse PECHER

INFOS DIVERSES

Secrétaire de mairie : Annie TRUDEL a quitté ses fonctions le 31 décembre 2014 après 36 ans de bons et loyaux services dans la commune pour une retraite bien méritée. C'est Marie-Pierre Cordonnier qui l'a remplacée.



Lors du pot organisé pour son départ, nous en avons profité pour faire une photo des agents communaux.

Au 1^{er} plan : Valérie, Marie-Christine, Sylvie, Véronique

Au 2^e rang : Marie-Pierre, Martine, Annie, Jean-Pierre, Sébastien

Au 3^e rang : Ghislain, Marcel et Stéphanie

La réforme des rythmes scolaires : Pour la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), 4 postes « d'adjoints animation à temps non-complet » ont été créés. Les activités ont lieu les lundis, mardis et jeudis entre 15h30 et 16h30.

Il a fallu composer avec les locaux disponibles et n'avons eu qu'une seule possibilité au niveau 1 avec un maximum de 14 enfants. Les agents, nommés par le Maire, sont :

Jennifer DEMUYNK, contrat de 3 heures : Arts plastiques. Elle intervient à l'école niveau 1 les lundis et mardis

Véronique BELTATEB, contrat de 3 heures : à l'école niveau 1 : contes et chansons les jeudis, à l'école niveau 2 : théâtre les lundis et renforcement éducatif les mardis.

Marie-jeanne DUBRAY, contrat de 2 heures : à l'école niveau 2, chorale les lundis et jeudis.

Bruno TERMOLLE, contrat de 2 heures : à l'école niveau 2, initiation au karaté les lundis et jeudis.

Frédéric BOULENGUER, moniteur sportif, qui intervient déjà pendant les heures d'école (1h par classe : CM, CE et CP) fait une découverte de nouveaux sports les mardis.

Règlement cantine : un nouveau règlement a été établi avec un cahier de suivi qui est remis au Maire toutes les semaines. Les incivilités répétées sont suivies de sanctions.

Permis de construire : Nous vous rappelons que pour toutes créations, modifications ou extensions d'un bâtiment, vous êtes tenu de faire une demande (déclaration préalable ou permis de construire). Si vous désirez intervenir sur le domaine public, vous êtes priés de vous rapprocher de la mairie et demander l'autorisation. Certains travaux ont quelquefois des répercussions indésirables, notamment au niveau de l'écoulement des eaux.

Déneigement : La CAMVS a en charge le déneigement. Les rues qui seront déneigées en

priorité sont la ruelle Mailly, la rue Aristide Briand et la rue Pasteur afin de faciliter l'accès aux écoles.

Nos services techniques interviendront aux entrées d'écoles et mairie, le parking de la salle socioculturelle et la passerelle ainsi que sur les principaux carrefours.

Les trottoirs sont à la charge des riverains (qui peuvent être tenus pour responsables en cas de chutes) et ayez une pensée pour le facteur et facilitez-lui l'accès à la boîte aux lettres.



Haies : Pensez à les tailler régulièrement. La hauteur maximale en limite du domaine public est de 1.50m.

Salle des fêtes : les problèmes d'incivilité de la part des loueurs étant devenus monnaie courante, la salle des fêtes ne sera plus louée pour des soirées et repas. Après les travaux programmés (voir plus loin), elle sera réservée aux associations.

Ruelle Mailly : Quelques personnes s'autorisent à emprunter la ruelle Mailly en sens interdit. Outre l'illégalité, ce comportement peut se révéler dangereux : une rencontre avec un cycliste avec un élan certain n'est pas souhaitable (attention : école, salle de sports).

Radars : Nous avons envisagé d'installer des radars pédagogiques aux entrées de commune : un rue d'Hautmont et un rue d'Avesnes. Pour 2 radars avec un enregistreur intégré qui permet de connaître le nombre, l'heure et la vitesse des excès, le montant est de 6 000 €.

La CAMVS possède 2 radars pédagogiques qu'elle met à disposition des communes qui désirent faire un test. Notre demande a été retenue et nous pourrions faire le test d'ici 3 ou 4 mois. Il sera installé en l'entrée de la commune rue d'Hautmont. Ce test nous permettra de connaître exactement l'efficacité de cette mesure importante pour la sécurité des beaufortois et surtout des riverains. Il va de soi que si le test est concluant nous ferons l'investissement.

Recensement militaire : Il est **obligatoire** pour les garçons et filles à la date anniversaire de leurs 16 ans. Ils doivent se présenter à la mairie de Beaufort dans le mois de leurs 16 ans. Une attestation leur sera délivrée qui leur permettra de passer leurs diplômes ou permis de conduire. Ils seront inscrits automatiquement sur les listes électorales le jour de leurs 18 ans.

VOUS POSSEDEZ OU ENVISAGEZ D'ACQUERIR UN CHIEN

VOS OBLIGATIONS

Vous en êtes responsable vis-à-vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser. Veillez à garder votre chien chez vous ou à vos côtés dans les meilleures conditions de sécurité.

Il vous appartient de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique.

Vous devez aussi garder le contrôle de votre animal en toutes circonstances et ramasser les déjections de celui-ci.

En cas de problème lié aux conditions de garde de votre chien, le maire ou le préfet peut ordonner son placement dans un lieu de dépôt adapté.

Ne laissez jamais votre chien seul en présence d'un enfant. Appelez l'attention des enfants sur la nécessité d'être prudents envers votre animal de compagnie : pas de cri, de geste brusque ni de brutalité.

N'oubliez pas de le faire identifier (par tatouage ou puce électronique). Vous devez être attentif à son état de santé qui peut être à l'origine de modifications de son comportement.

Votre chien n'obéit pas et vous éprouvez des difficultés à le maîtriser : consulter un vétérinaire qui pourra vous mettre en relation avec un éducateur canin.

RAPPEL !

- LOI n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

- Les aboiements intempestifs de vos chiens nuisent au quotidien et au sommeil de vos voisins.

- Evitez de polluer les trottoirs par les déjections canines...



Photo prise le 31 décembre devant l'église

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la CAMVS

Un forum « Prévention et sécurité routière » se déroulera à Feignies, salle Ladoumègue.

La journée du 11 mars (de 9h à 12h et de 14h à 17h) sera réservée aux seniors afin de rappeler, voire approfondir leurs connaissances dans le domaine de la circulation automobile. Ils pourront y rencontrer les partenaires : le SMUR, policiers et gendarmes, représentants de la Prévention Routière, Automobile-Club avec un simulateur, secouristes, spécialistes en mécanique automobile et professionnels de la route.

Pour tous renseignements complémentaires :

M. Jean-Jacques Trichot au 03.27.53.08.43, courriel jean-jacques.trichot@amvs.fr



COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Voici un article concernant la compétence optionnelle voirie de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS).

La compétence Voirie étendue aux 42 communes de l'Agglomération.

Lors du conseil communautaire du 18 décembre 2014, les élus de l'Agglomération ont décidé d'étendre la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire » aux 42 communes qui forment l'intercommunalité. 660 kms de voirie dites « communautaires » ainsi que les accessoires, les voiries publiques nouvelles sont désormais dans le giron de l'Agglo.

L'intercommunalité interviendra également sur les accessoires des voiries départementales et nationales situées dans le périmètre de son territoire.

Des axes prioritaires pour être efficace !

Des axes prioritaires ont été identifiés en collaboration avec les communes afin de prioriser les investissements et les interventions. Ainsi, les voies de liaison entre communes, celles qui supportent un trafic scolaire, qui desservent des zones d'activités, des équipements publics ou qui sont à proximité des écoles seront traitées en premier lieu.

Le salage

Pour tout savoir : www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Numéro vert : 0 800 306 573.

L'Agglo prend également en charge le salage des voiries lorsque cela le nécessite. Ces opérations qui, souvent, mobilisent les équipes de nuit pour permettre aux riverains de se déplacer la journée, seront effectuées selon des priorités qui ont été définies par la commission voirie présidée par Hervé Pourbaix. Les équipes interviendront tout d'abord sur les axes définis prioritairement, puis sur les autres routes.

Quelques repères :

2006, la Communauté de communes Nord Maubeuge exerce la compétence voirie pour le compte de ses Communes membres.

2010, l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre exerce la compétence voirie pour les 23 Communes membres.

2014, la nouvelle Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre voit le jour suite à la fusion des Communautés de communes Sambre-Avesnois, Nord Maubeuge et Frontalières du Nord-Est Avesnois, et de l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre.



SITE INTERNET

Prochainement, un site internet **mairie-beaufort.fr** sera à votre disposition, réalisé en interne par la commission information avec l'aide précieuse de Romain Verclytte. Vous y trouverez tous les renseignements concernant la mairie, les associations et la vie du village. Ce site vous permettra également de nous faire part de vos remarques, vos attentes, le but étant également d'échanger plus facilement avec les beaufortois.

TROC DE LIVRES

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'info de décembre, le troc sera mis en place après la réalisation des travaux prévus à la mairie

Nous sommes impatients de recevoir les lecteurs que vous êtes. Le troc de livres consiste à amener un ou plusieurs livres déjà souvent lus, et à faire un échange avec ceux de la bibliothèque, c'est une occasion de lire gratuitement ce que vous aimez et mais aussi échanger vos impressions. C'est Annie Vey qui sera responsable de cette activité.

TRAVAUX dans les BATIMENTS

Electricité : Dans le cadre des vérifications réglementaires, nous avons confié à un organisme agréé le contrôle de la salle socioculturelle qui comprenait les points suivants :

- ❖ Vérification des installations électriques
- ❖ Vérifications des installations de chauffage et ventilation
- ❖ Vérification de fonctionnement des installations de gaz combustibles
- ❖ Vérifications des moyens de secours et équipements concourant à la sécurité incendie

Sur l'ensemble des vérifications, 12 points ont fait l'objet d'observations qui sont pratiquement résolues à ce jour.

Nous avons également effectué le contrôle et l'entretien du matériel de cuisine : cuisson gaz (salle socio et salle des fêtes), cuisson électrique, matériel frigorifique, lave-vaisselle, hottes et gaines.

L'ensemble de ces contrôles et entretien se montent à 3 000€.

Conformément à la loi, un test des éléments de sécurité est effectué dans tous les bâtiments et tous les mois pour vérifier leurs bons fonctionnements.

Les écoles : Ruelle Mailly : La classe de CE 1 et CE 2 a été repeinte ainsi que le couloir, et les tables et chaises ont été changées. Les 2 portes des wc ont été changées avec des anti pince-doigts et barres anti-paniques, un système anti pince-doigts a également été posé sur la porte principale de l'accès aux classes.



Les wc



Le couloir avant et après



La classe des CE

Rue Pasteur : Le radiateur de la salle de jeux a été changé.

La salle socioculturelle : Nous avons reçu des dédommagements pour plusieurs sinistres de la part de notre assureur.

- ❖ Le bord de la terrasse a été refait et le garde-corps refixé.
- ❖ Les problèmes humidité du côté du bar ont été résolus et les peintures refaites.
- ❖ La chape du local de rangement des tables et chaises a été refaite et carrelée.

L'église : Les gouttières de l'église et du clocher ont été nettoyées, des reprises de cimentage ont été effectuées sur le clocher.

TRAVAUX sur les VOIRIES

Rue Clémenceau

Comme l'a signalé Madame le Maire, la dernière demande de prolongation pour le déblocage de la subvention ayant été refusée, la date limite pour commencer les travaux était le 31 décembre 2014. Nous avons donc réalisé les travaux sur la portion sans assainissement attendant que la société Noréade réalise l'assainissement.

Chemin du Chevaleret

C'est le chemin rural qui dessert les deux habitations de la commune de Wattignies appelé communément « chemin Blampain ». Nous avons été contactés par la commune de Wattignies qui a programmé la réfection de ce chemin, nous avons décidé de faire également la partie beaufortoise soit 200m.



Outre les riverains, les services publics apprécieront ces travaux.

Chemin de Ropsies

Il était déjà promis en 2014, pourquoi n'est-il pas refait ?

La nouvelle communauté de communes ayant la compétence voirie, si notre projet est retenu, elle pourrait prendre en charge 50% du montant des travaux après déduction des subventions.

C'est pour cette raison que les travaux n'ont pas été effectués (le chemin du Chevaleret étant un chemin rural, il ne pouvait pas bénéficier de cette aide). Nous avons rebouché les trous, dégagé un bas-côté pour

« canaliser » les eaux, et nous demandons aux riverains de bien vouloir patienter encore quelques mois et en attendant de bien vouloir élaguer les haies ce qui permettra d'assécher ce chemin étroit et encaissé.

Nous prévoyons d'améliorer l'éclairage public à proximité des nouvelles constructions avec une mise en conformité de ce secteur. Nous sommes en attente de devis.



Ruelle Joyeuse

Un puisard a été créé afin de raccorder la gouttière qui se déversait sur la rue d'Avesnes et inondait le parking de la salle socioculturelle. Sur l'accès de la salle, 2 regards ont été créés afin d'écouler les eaux stagnantes.

Rue de la Fontaine Taviaux - Hôpital

ERDF a effectué un renforcement de ligne à partir du transformateur rue de l'Hôpital/ruelle Mailly jusque la ruelle de la Chasse et, par la même occasion, a enterré le réseau. Nous en avons profité pour poser 2 candélabres. Une lampe a également été posée sur un poteau existant en face de la fontaine.



Rue d'Avesnes – Chemin de Wattignies

Les fossés ont été curés au droit des passages enterrés afin de faciliter l'écoulement des eaux. Excepté la voirie, les secteurs situés entre les panneaux indicateurs « Beaufort » sont à la charge de la commune.

Nous avons procédé également à un rebouchage des trous sur l'ensemble de la commune ainsi que la pose d'enrobés en bas de l'accès à l'église.



Bouches d'incendie

Le dégagement et l'identification des bouches d'incendie sont à la charge de la commune ce qui a été fait. L'entretien est à la charge de la CAMVS.

**Merci à toutes les personnes qui entretiennent le domaine public
devant chez eux et ceux qui décorent leurs façades pendant les fêtes**



PROJETS 2015

Travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

La salle des fêtes

Nous avons décidé de réaliser en priorité les travaux à la salle des fêtes : la toiture nécessitant régulièrement des réparations, nous prévoyons son remplacement. A la suite de cela, nous procéderons aussi au changement du faux-plafond et des luminaires. Nous en profiterons pour créer

deux puits de lumière. Les sanitaires étant vétustes, ils seront refaits et mis aux normes d'accessibilité.

A l'issue de ces travaux, les associations pourront prendre possession de la salle des fêtes et le préfabriqué pourra être démonté.

La mairie

Dans un même temps, nous réaliserons les travaux d'accessibilité à l'intérieur de la mairie et en profiterons pour modifier la distribution des 3 bureaux et les rendre indépendants.

Un appel d'offres commun pour les 2 chantiers va être lancé afin de maîtriser au maximum les coûts. Les études et suivis de travaux ont été confiés au cabinet Dientre.

La mise en accessibilité de la salle des fêtes et mairie à l'extérieur est prévue pour 2016.

AUTRE PROJET : L'ÉCOLE

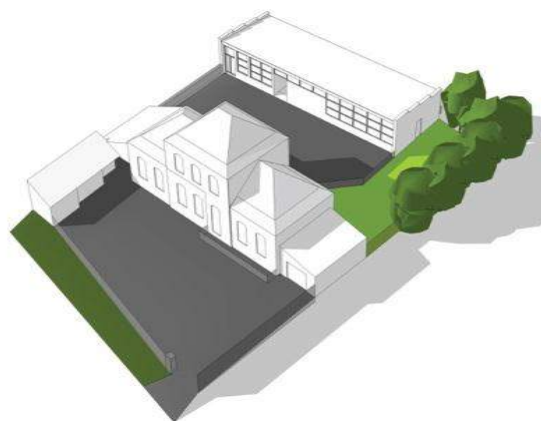
A l'issue d'un appel d'offres, c'est le cabinet Dientre qui a été chargé de l'étude de faisabilité afin de regrouper les 4 classes sur un même site.

- Il a d'abord été établi un état des lieux complet : classes existantes et sanitaires dans la cour, logements locatifs sur les mêmes parcelles, déplacements dans la commune notamment pour se rendre à la cantine.
- Ensuite un diagnostic technique a été réalisé mettant en évidence entre autres le manque d'isolation et les problèmes d'accessibilité.

➤ **ÉCOLE PASTEUR**

Dans le contexte du bourg de la commune et à proximité d'autres équipements dont la cantine scolaire, l'école rue PASTEUR est petite mais bénéficie d'une surface d'extension possible et d'un éventuel potentiel de réinvestissement des surfaces du logement locatif.

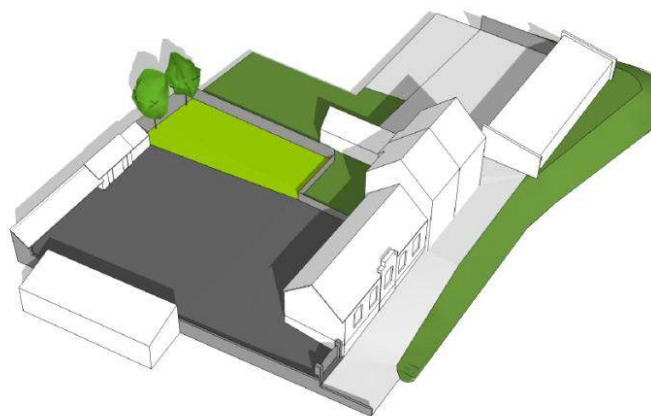
Le bâtiment n'est pas approprié au fonctionnement d'un ERP et particulièrement d'une école (mise aux normes d'accessibilité compliquée, cours et salles séparées, conflit d'usage avec le logement locatif), même si sa position urbaine en fait un point stratégique pour la commune.



➤ ECOLE MAILLY

Excentrée du cœur de bourg mais à proximité d'autres activités, l'école rue MAILLY bénéficie de surfaces confortables et d'un potentiel de réinvestissement des surfaces du logement locatif et des locaux utilisés par les différentes activités sportives dans la mesure de leur possibilité de relocalisation.

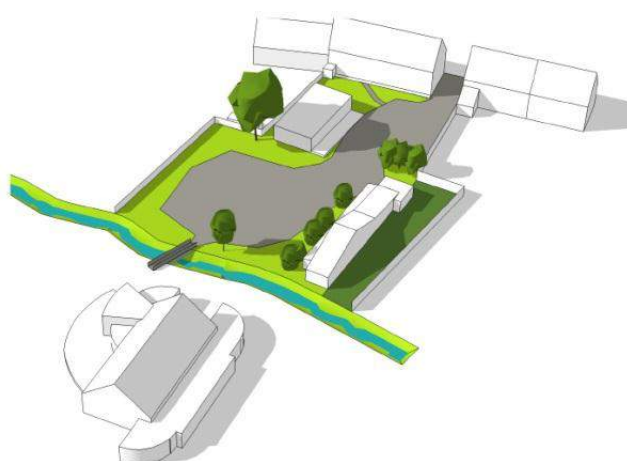
Le site nécessite quelques aménagements pour le bon fonctionnement d'un ERP et particulièrement d'une école (mise aux normes d'accessibilité, sanitaires actuellement séparés du bâti principal, préau éloigné de l'entrée).



➤ PARCELLE A L'ARRIERE DE LA MAIRIE

L'arrière de la parcelle de la mairie bénéficie d'un cadre paysager remarquable, d'un espace libre confortable et d'une situation urbaine idéale. L'implantation d'un éventuel futur équipement sportif bénéficiera de ces atouts : le vis à vis avec la mairie, le maintien des sujets végétaux et la préservation de la porosité visuelle et physique entre les rues Aristide BRIAND et d'AVESNES.

Il conviendra, cependant, si la démolition des bâtiments de la salle de danse et du bouloir se confirme, de reloger ces activités dans le développement des équipements futurs de la commune de BEAUFORT.



Nous avons établi un cahier des charges reprenant les locaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école et surfaces souhaitées. Nous avons souhaité pouvoir disposer entre d'autres d'une cantine et d'une salle périscolaire pouvant être utilisées indépendamment de l'école. Nous avons également prévu une salle de motricité pour les maternelles pouvant être utilisée comme salle de classe en cas de hausse d'effectifs.

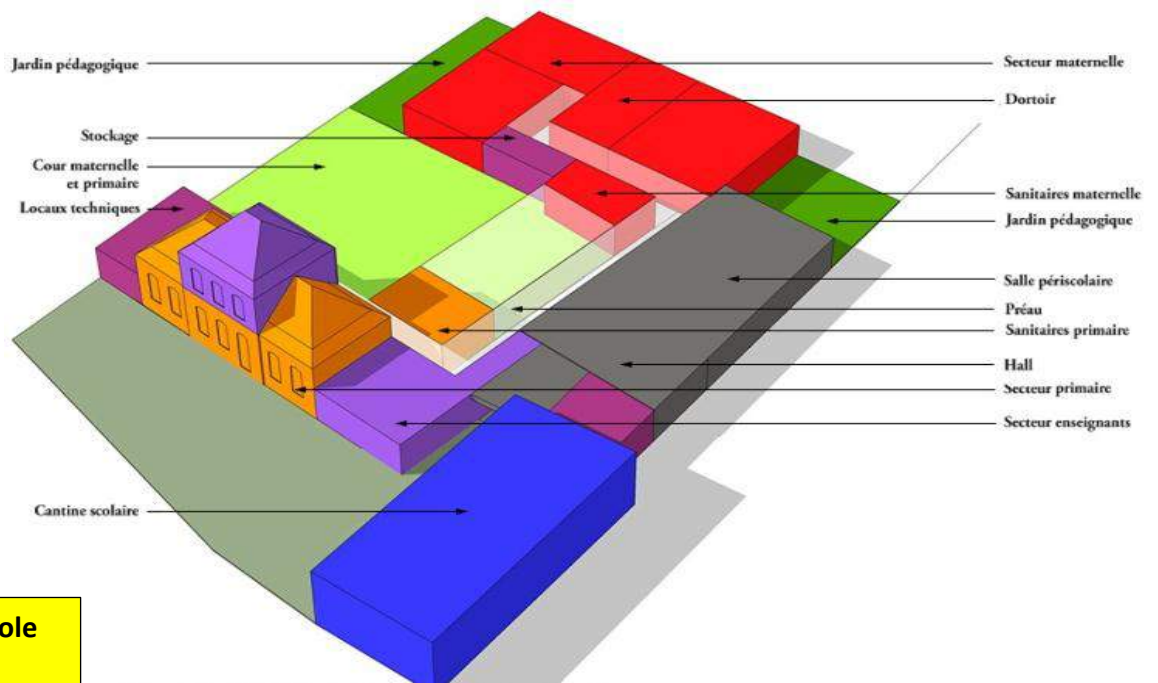
Suite à ce diagnostic, 3 scénarios nous ont été proposés avec les avantages et inconvénients.

Quelques précisions sur les chiffrages : ils reprennent l'ensemble des travaux dans les bâtiments, les démolitions et aménagements extérieurs y compris, suivant les scénarios, la restructuration des sites non retenus pour la nouvelle école ou le déplacement du bouloir.

Ces estimations sont relativement larges pour couvrir des types de volumétries, d'image, de choix constructifs différents et pourront être ajustées en fonction du développement du scénario. Elles peuvent également être revues au regard des capacités financières de la commune pour imposer un coût à respecter à la maîtrise d'œuvre.

Ce chiffrage ne comprend pas l'acquisition des terrains.

Scénario 1 : regroupement rue Pasteur



Site rue PASTEUR : l'école communale

démolition :
 -- préau
 -- bâtiment annexe
 -- bâtiment arrière
 -- garage logement
 réhabilitation :
 -- RdC bâtiment principal école
 restructuration :
 -- logement en locaux école
 construction neuve :
 -- locaux école y compris cantine

Montant des travaux : 2 605 931€

Site rue MAILLY : le pôle associatif et de loisirs

démolition :
 -- préau
 -- bâtiment annexe
 réhabilitation :
 -- salle de réunion
 -- salle de judo
 -- logement

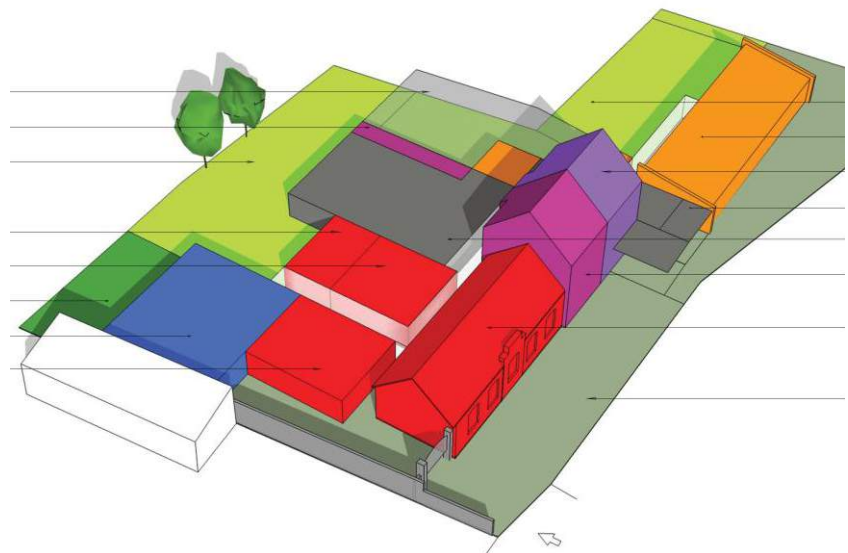
Montant des travaux : 321 307€

Site parcelle MAIRIE

démolition :
 -- bouloir
 -- préfabriqué gymnastique/danse

Montant des travaux : 75 900€

Scénario 2 : regroupement ruelle Mailly



Site ruelle MAILLY : l'école communale

démolition :
 -- remise et garage logement
 -- préau
 -- bâtiment annexe
 réhabilitation :
 -- bâtiment de loisirs
 -- bâtiment principal
 restructuration :
 -- logement en locaux école
 -- salles de judo et de réunion en locaux école
 construction neuve :
 -- locaux école y compris cantine

Montant des travaux : 2 358 538

Site rue PASTEUR : les logements locatifs

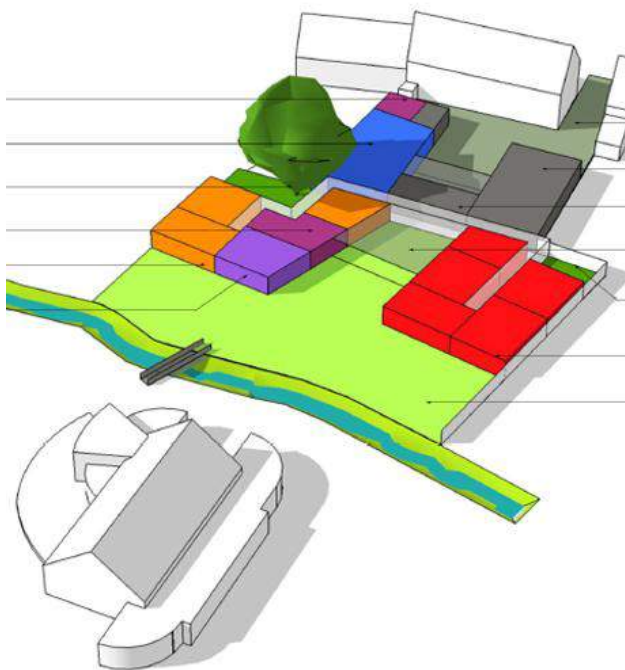
démolition :
 -- bâtiment annexe
 -- bâtiment arrière
 maintien :
 -- logement et garage
 restructuration :
 -- bâtiment principal en logement

Montant des travaux : 294 198 €

Site parcelle MAIRIE : le pôle associatif et de loisirs

démolition :
 -- bouloir
 -- préfabriqué gymnastique/danse
 construction neuve : -- locaux pôle de loisirs (communs + judo, danse, gymnastique, bouloir, jeu de crosse, pingpong)

Montant des travaux : 1 908 819 €



Montant des travaux 2 849 064 €

démolition :
 -- bâtiment annexe
 -- bâtiment arrière
 maintien :
 -- logement et garage
 restructuration :
 -- bâtiment principal en logement

Montant des travaux 294 198 €

- démolition :
 - préau
 - bâtiment annexe
 - remise et garage logement
- réhabilitation :
 - salle de réunion
 - salle de judo
 - bâtiment de loisirs
- restructuration :
 - bâtiment principal en salle de gymnastique/danse
 - logement en locaux associatifs
- construction neuve :
 - bouloir

Montant des travaux 1 436 145 €

C'est un projet important pour notre commune et nous allons étudier dès cette année le moyen de financer cette construction sans augmenter les impôts. Nous sommes, de toute façon, tenus d'avoir les écoles accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avant 2018.

La création du pôle associatif n'est qu'une simple proposition de l'architecte, mais n'est pas à l'ordre du jour excepté le déplacement du bouloir.

Le dossier complet est consultable en mairie.

Le voyage

Le 22 juin, deux autobus sont partis de BEAUFORT vers LAON et GUISE. A bord 70 personnes, en route pour une visite guidée de la Cathédrale de LAON et sa cité médiévale. L'accès piéton était un peu difficile, mais tout le monde a pu suivre.

Départ ensuite vers GUISE pour un repas bien mérité et la visite du Familistère. Un site surprenant créé par GODIN en 1860, très en avance pour son époque ! Economat, théâtre, école, buanderie, piscine, kiosque à musique, jardin d'agrément, le tout agencé dans une cour fermée. Tout autour de cette cour des appartements avec tout le confort, donnant sur une galerie (photo). Au centre le lieu de travail « la fabrication des fours GODIN » Un réel progrès, mais cette proximité était peut être difficile à vivre.



Le repas

Le 18 octobre Repas à la salle des fêtes. Nous étions 115 à profiter des repas livrés par le traiteur LALAUT, et servis par les bénévoles du CCAS et les membres du conseil municipal aidés par SYLVIE et VERONIQUE. Nous avons aussi livré 12 repas à domicile. TEDDY FRANCK, le musicien, a fait tourner et virevolter beaucoup de danseurs. Nous avons aussi mis à l'honneur les plus âgés des invités : Paulette DEWILDE BOSCH et Robert CAGNIEAUX, et félicité Mr et Mme DEWEZ, Mr et Mme LESIGNE pour leur 60 ans de mariage ainsi que Mr et Mme FRISA, Mr et Mme TRICOTEAUX pour leur 50 ans de mariage.

Une journée joyeuse et bien agréable.



Paulette Dewilde et Robert Cagnieaux



Les jeunes mariés ☺



Les colis

Les 11-12 et 13 décembre, 108 colis ont été distribués à nos aînés dès leurs 70 ans. Plusieurs équipes, formées par : Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, ainsi que Mesdames et Messieurs les membres bénévoles du CCAS, ont arpenté les rues de notre village, pour donner colis et coquilles, mais aussi pour papoter un peu. Des échanges très sympathiques.

Le CCAS est venu en aide à trois familles en 2014.

Les personnes âgées qui désirent être contactées en cas d'intempéries, de panne d'électricité, etc... ou si elles ont besoin d'une aide quelconque peuvent s'inscrire en mairie en téléphonant au 03.27.67.86.02.

Rétrospective 2014

Comité des Fêtes

En avril 2014, un comité des fêtes a été créé afin d'avoir une structure porteuse d'événements et de manifestations permettant de dynamiser la vie locale et faire connaître notre charmante commune.

Bien qu'association active, nous n'avons pas vocation à organiser toutes les fêtes dans la commune. Dans un esprit animation du village, nous travaillons en collaboration avec l'équipe municipale et plus particulièrement, la commission des fêtes présidée par Bernard Arbonnier.

Nous comptons sur vous afin de nous soumettre des idées d'animations, et pour votre participation comme bénévoles afin d'encadrer l'évènement. Chacun peut donner un peu de son temps pour apporter quelque chose (affichage, installation, circulation, ...), afin de faire vivre et bouger sa commune.



Le comité doit se composer d'au minimum 6 membres qui se réunissent régulièrement pour planifier les prochaines manifestations. Actuellement il est composé comme suit : Jean-Michel Dubray, vice-président, Régis Verclytte et Carl Lecocq, trésoriers, Gaël Deneubourg, secrétaire.

[Le bureau sera renouvelé et étoffé prochainement et tous ceux qui désirent s'investir peuvent se faire connaître. Comment nous joindre ? : Nous avons une boîte aux lettres à la mairie ou au 06.16.02.75.63 \(JM Dubray\)](#)

Le comité reçoit une subvention de la mairie, pour payer les animations, mais ce budget ne suffit pas et le succès des manifestations permettra d'équilibrer les comptes.

Cette année...

- La brocante a connu un succès habituel mais stoppée par la pluie
- La fête de la musique a réuni 4 groupes de la région qui avaient joué la veille devant parfois un public moins nombreux.
- Nous avons participé à l'intervillages de juillet en offrant nos bras
- Nous avons organisé le repas de St Eloi qui a réuni dans une ambiance antillaise un peu plus de 200 beaufortois et leurs amis.
- Une première réflexion a été faite pour le marché de Noël et reste à développer.

Vous retrouvez dans les pages suivantes les détails et photos des manifestations

Le programme 2015 n'est pas encore bien défini. La principale préoccupation actuellement est d'offrir une « belle ducasse » aux beaufortois.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



L'éducation des parents passe parfois par les enfants, c'est pourquoi nous tenons à garder ce rendez-vous en partenariat avec les institutrices. Accompagnés par les enseignantes, quelques membres du conseil municipal et bénévoles, les enfants ont nettoyé les bas-côtés. Cette sortie était

accompagnée de conseils de sécurité et d'informations sur le tri des déchets. Rendez-vous au printemps (au moment du parcours du cœur) pour une nouvelle collecte, les habitants de la commune sont les bienvenus pour accompagner les jeunes.

CHASSE AUX ŒUFS



Organisée par la commission des fêtes, la chasse aux œufs a de plus en plus de succès et cette année nous avons élargi le champ des recherches sur l'ensemble du terrain de la salle socioculturelle.

Le lundi de Pâques, le 21 avril après-midi, tous étaient fin prêts, munis de paniers et sacs. Les enfants ont réussi à ramasser les chocolats, pièces en « or » et autres sucreries juste avant une bonne averse.



Tous ont reçu en plus de leur récolte une magnifique poule bien installée sur son nid. Et ceux qui avaient la chance de trouver un œuf « joker » recevaient un gros lapin.

Notre porte-drapeau médaillé



Léon Mallarme, 71 ans, a reçu l'insigne des dix ans de porte-drapeau.

Après avoir officié auprès de Émile Ravaux, décédé en 2011 à l'âge de 90 ans, il était évident pour lui, ancien de l'AFN, de reprendre le flambeau. « C'est aussi un devoir pour moi, mon père ayant été lui-même porte-drapeau à Hautmont. » Léon Mallarme est détaché de l'UNC-AFN d'Hautmont

Thérèse Pécher était heureuse de pouvoir « honorer dignement les dix ans de fidélité de Léon à toutes les manifestations ».

Miss Prestige Artois – Val de Sambre

Le 20 septembre, notre concitoyenne Mégane Pieterwas a été élue 3ème dauphine lors de l'élection Miss Prestige Artois – Val de Sambre. Nous la félicitons et l'encouragerons encore lors des prochaines élections.



Bienvenue aux beaufortois américains

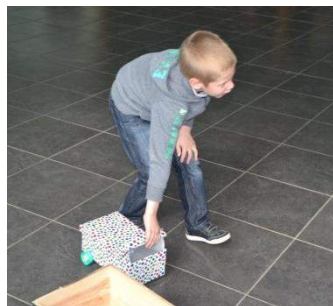
En marge de l'association Beaufort en Nord, Mr et Mme Capelle ont tissé des liens avec le Beaufort de Caroline du Nord et accueillent régulièrement des stagiaires américains. Le directeur de l'école hôtelière et son épouse, Kerry et Chris Youngblood, de passage dans la commune, ont été reçus en mairie pour un pot de bienvenue.



LA DUCASSE

En ce mois de mai, les enfants du village, aidés de leurs parents, devaient construire des objets non identifiés mais roulants. Les quinze inscrits devaient présenter au public une œuvre sortie tout droit de leur imagination : caisse roulante, boîte à surprises, chariot « mingeux d'bonbons », vélo à bière... Tous ont redoublé de créativité !

Le maire de Beaufort, Thérèse Pécher, les a félicités en mettant en avant l'ingéniosité, le talent des plus âgés et l'implication des parents. Les enfants, après une belle démonstration, ont reçu des cadeaux bien mérités.



Nous avons pu apprécier une fois de plus le programme musical de l'harmonie de Dourlers, dirigée par Lionel Barnabé.



La fête de la musique

De l'avis d'un musicien participant à la manifestation, c'était un pari risqué de proposer du rock un dimanche après-midi, le lendemain de la fête de la musique. Et cela a été un pari réussi : de 14h à 19h, 4 groupes locaux se sont succédés sur la terrasse de la salle socioculturelle sous un soleil radieux. Première scène pour Artefak qui venait de Taisnières en Thiérache. Ont

suivi The Kimbles avec Frédéric Vaudron de Ropsies, Katraz de Ferrière la Grande et le clou du spectacle Honeysyairs. Sur la terrasse, à l'ombre dans la salle, dans l'herbe, chacun a pu profiter du spectacle à sa guise et les musiciens étaient enchantés de leur après-midi certains ayant eu plus de spectateurs que la veille à Maubeuge !



HONEYSTAIRS

Un grand merci au groupe Katraz qui a mis disposition leur matériel pour tous et ont assuré le mixage durant les prestations.



THE KIMBLES



KATRAZ



ARTEFAK



Finale Coupe du Monde

Organisé par l'APE « Les P'tites Canailles », les amateurs de football ont pu suivre la finale de la coupe du Monde sur grand écran. Malheureusement, la France n'était pas sur le terrain mais ce fut soirée agréable appréciée des nombreux spectateurs présents.



JEUX INTERVILLAGES



Le 14 juillet, c'était le 4^e intervillages qui a rassemblé 8 équipes (on a dû en refuser) avec beaucoup de participants pour qui c'était une première



Il a d'abord fallu installer la piscine. Merci à toutes les personnes venues épauler les organisateurs qui, en plus, ont dû tester les épreuves du parcours.

Avec le soleil, c'est toujours mieux ! Chaque équipe était composée de 8 personnes dont au moins 2 filles et 1 jeune de moins de 14 ans.

Les Ferriérois, les Chtis, les Verts, les Caspernais, les Ippons, les Violets, les Beaufortois et les Canailles se sont confrontés mais surtout amusés durant les épreuves

imaginées par la commission et le comité des fêtes, qui essaient de se renouveler. Cette année, les vélos désaxés, le baby-foot humain entre autres, furent appréciés. Les enfants se sont éclatés dans le château gonflable qui n'a pas désempilé de l'après-midi.

La chasse et le foot ont assuré à la buvette toute la journée avec une petite restauration le soir. La journée s'est terminée par un bal sur la terrasse de la salle couronnée et par un feu d'artifice.





Il fallait être subtil sur les vélos désaxés, acrobate sur les échasses, ne pas avoir peur de se mouiller pour attraper la pomme et synchro sur les skis!



Au final, ce sont les Ippons, en rose, qui ont remporté l'épreuve suivis des Chtis, en bleu, et des P'tites Canailles, en jaune.



Faire un intervillage sans piscine s'est avéré impossible !

Noces de Diamant

Jacqueline et Raymond sont retournés à la mairie de Beaufort, devant Bernard Arbonnier, adjoint au maire. Jacqueline Gillot et Raymond Dewez ont fêté leurs noces de diamant, en présence d'amis mais surtout de leurs quatre enfants, huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Raymond est aujourd'hui président de la société de chasse La Palombière, Jacqueline est présidente des Aînés de la tour depuis 2009.



HOMMAGE aux COMBATTANTS



Les médias ont beaucoup parlé cette année de la Grande Guerre et beaucoup de concitoyens étaient présents lors du dépôt d'une gerbe, accompagnés par la fanfare de Doullers. Les élèves de l'école niveau 2 avec leurs professeurs nous ont lu des lettres de poilus qu'ils avaient choisis.

Repas de Saint Eloi

Pas moins de 205 personnes se sont retrouvées à la salle socioculturelle pour fêter la Saint Eloi dans une ambiance antillaise appréciée de tous. Rendez-vous en 2015.



ÉCOLES : Le Père Noël et sortie cinéma



Les élèves ont cette année encore été gâtés. Le Père Noël leur a apporté à chacun un cadeau et ils sont allés au cinéma. Les plus jeunes sont allés voir « Les Pingouins » et les grands « Benoît Brisefer ».



MARCHE de NOËL



Le président de la CAMVS, Benjamin Saint Huile, nous a fait l'honneur de venir inaugurer notre marché de Noël. Plusieurs maires des communes de l'Agglo avaient fait également le déplacement.

Nous remercions les associations qui animent le marché de façon remarquable. Nous avons essayé d'agrandir un peu notre marché mais reverrons la disposition des chalets en 2015 sans perdre son caractère villageois qui le caractérise.

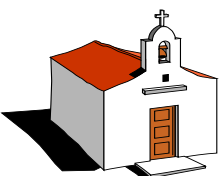


GOUTER des JEUNES SPORTIFS



Victime de son succès, le goûter des jeunes sportifs s'est délocalisé à la salle socioculturelle. Pendant toute l'après-midi du 23 décembre, environ 80 sportives et sportifs ont pris d'assaut les différents jeux mis à leur disposition et apprécié le goûter.





PAROISSE SAINT VINCENT EN VAL DE SAMBRE

**Relais de BEAUFORT-
LIMONT-FONTAINE-ECLAIBES**

Pour toute information concernant la Paroisse Saint Vincent en Val de Sambre, prendre contact avec la Maison paroissiale au 03 27 63 85 50.

Sur le Relais de BEAUFORT, vous pouvez vous rapprocher de :

Gérard BEAUGRAND, responsable du Relais paroissial, au 03 27 67 86 18

et **Anne-Marie DEWEZ**, au 03 27 67 82 21

Baptêmes à l'église de BEAUFORT

Dimanche 12 Avril à 12h

Rencontre de préparation le 12 Mars de 18h30 à 20h30

Et 27 Mars de 19 à 20h (Centre paroissial à Hautmont)

Samedi 23 Mai à 16h30

Rencontre de préparation le 23 Avril de 18h30 à 20h30

Et 7 Mai de 19 à 20h (Centre paroissial à Hautmont)

Dimanche 20 Septembre à 12h

Rencontre de préparation le 20 Août de 18h30 à 20h30

Et 4 Septembre de 19 à 20h (Centre paroissial à Hautmont)

Dates des premières communions

Dimanche 1er Février

10h30 à l'église de BEAUFORT

Dimanche 8 Février

10h30 à l'église d'HAUTMONT

Offices de la Semaine Sainte

2 Avril Jeudi Saint

18h30 à l'église de BEAUFORT

3 Avril Vendredi Saint

18h30 à l'église de SAINT REMY DU NORD

4 Avril Vigile pascale

20h30 à l'église d'HAUTMONT

5 Avril Dimanche de Pâques

10h30 à l'église d'HAUTMONT

Dates des Professions de Foi

31 Mai Profession de Foi

10h30 à l'église d'HAUTMONT

7 Juin Profession de Foi

10h30 à l'église de SAINT-REMY

Tél : 03.27.67.86.18 - Adresse courrier : 2, rue Georges Clémenceau - 59330 - BEAUFORT

NAISSANCES

Agathe Gavrois	le 8 avril
Gauthier Thouant	le 1 ^{er} mai
Augustin Meyer	le 10 mai
Aaron Forgeard	le 22 mai
Elize Blampain	le 30 mai
Emilien Lefèvre	le 7 août
Noémie Wanty	le 4 septembre
Xavier Irbah	le 17 novembre

ETAT CIVIL



MARIAGES

Carl Boudart	et	Christine Gravez	le 7 juin
Aurélien Gouffe	et	Corinne Monin	le 12 juillet
Mathieu Goronflot	et	Dorothée Deneubourg	le 2 août
David Gamache	et	Murielle Applincourt	le 9 août
Gilles Carion	et	Olivier Houard	le 4 octobre

DECES

François Monet	le 23 janvier
Gilbert Gérard	le 4 février
Jeanne Flahaut née Bringuetz	le 17 février
Nicole Boudart née Naomé	le 21 mars
Denise Ravaux née Botquint	le 29 mars
Jean Willot	le 25 août
Jeanne Demanet née Lenfle	le 9 décembre
M-Louise Flippot née Capelle	le 16 décembre





RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL
DES « BEAUFORT »



L'association **BEAUFORT EN NORD** et La commune de **BEAUFORT (59)**
auront le plaisir d'accueillir

le grand rassemblement international des BEAUFORT les 14, 15 et 16 Mai 2016.

A cette occasion, nous recherchons des familles d'accueil dans la commune et ses environs.
Elles auront en charge :

- * le repas du samedi soir 14 Mai.
 - * La nuit du 14 au 15 Mai et le petit déjeuner.
 - * La nuit du 15 au 16 Mai et le petit déjeuner.
- Détente, convivialité, simplicité assurées.

Les familles d'accueil seront invitées à la soirée de gala du dimanche 15 Mai à 20h.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec :

La Mairie au 03.27.67.86.02

Le 03 27 67 86 18 : Gérard BEAUGRAND, Président de l'association BEAUFORT EN NORD

Le 03 27 63 16 50 : Annie VEY, secrétaire de l'association BEAUFORT EN NORD

En 2014

Le thé dansant a réuni 180 danseurs,
Le rallye touristique préparé par Marie-Jeanne Dubray a
rassemblé 60 participants pour une agréable journée
Au marché de Noël, 3 chalets étaient occupés par
l'association



Le rassemblement 2014 était le 20^e et 250 beaufortois se sont déplacés à Beaufort en Vallée dans le Maine et Loire, ville qui est à l'origine de l'association

Il est prudent de réserver !

BEAUFORT THÉ DANSANT

Dimanche 22 février 2015

Animé par
BENOIT PLAÏTIN

Organisé par

De 15h à 20h - Entrée : 3€50



Réservations conseillées au 06 07 19 74 55

Salle socioculturelle

Le Président
Gérard BEAUGRAND



TENNIS DE TABLE



Vous avez entre 8 et 80 ans ? (C'est la fourchette d'âge des joueurs qui viennent taper dans la balle régulièrement).

Vous pouvez donc venir nous rejoindre pour vous détendre en jouant au ping-pong. C'est une activité uniquement « loisir » sans engagement.

En mai, nous avons organisé un petit tournoi que nous avons exceptionnellement délocalisé au préfabriqué, accompagné de quelques brochettes, le tout dans la bonne humeur.

Le local est ouvert à tous et toutes, le MARDI entre 18h à 20h et se situe ruelle Mailly (à côté de l'école niveau 2)

Nous disposons de 4 tables et pouvons vous prêter une raquette.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Dominique Verclytte au 06.81.73.15.22

Le président
Gaël Deneubourg

Gymnastique volontaire



Avec la méthode PILATES,
entretenez votre forme
et votre silhouette en douceur



L'association de gym « La Beaufortoise » se porte à merveille : Nous sommes de plus en plus nombreux le mercredi soir à nous défouler et à travailler nos abdos !

Tellement nombreux que nous avons dû changer de salle.

Retrouvez-nous le mercredi de 18h30 à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires), à la salle des fêtes. Un tapis de sol est nécessaire.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre, à faire un essai : **le 1er cours « découverte » est gratuit.**

Pour tout contact: 06.65.61.82.62

La présidente et son bureau
Laurence Boucneau

Lors de la journée du parcours du cœur, le 6 avril, 50 personnes ont marché sur le circuit pédestre de la commune.



Salle socioculturelle de BEAUFORT

le samedi 28 mars 2015 à partir de 19h

L'association DANCE GIRLS donne son repas de danse annuel sur le thème « Black and White »

Buffet froid, fromage et dessert

Adulte licencié : 10 €

Adulte extérieur : 15 €

Enfant de moins de 13 ans : 7€

Sonorisée par PEDRO

Avec une représentation de chaque groupe



US BEAUFORT

Pour cette saison 2014-2015, il n'a pas été possible de constituer une équipe "sérieuse" et motivée avec des seniors et nous avons pris le parti de nous tourner vers la jeunesse, très demandeuse et que Beaufort tout seul ne pouvait satisfaire pour tous les niveaux par manque de lieux, d'entraîneurs, de dirigeants. Depuis 2 ans, nous étions en réflexion avec le club de Limont-Fontaine qui connaissait les mêmes problèmes que nous.

Plusieurs enfants d'Eclaibes se joignant à nous, les 3 municipalités ont été contactées et ont donné leur accord à cette entente.

Aujourd'hui en mutualisant nos moyens physiques, techniques et humains nous offrons une palette de 10 équipes de 5 ans à 18 ans pour un effectif de 107 jeunes.

C'est en toute transparence que la gestion de cette entente est conduite : le secrétariat est mené par Limont et la gestion du compte

est assurée par Beaufort.

Notre objectif commun

est de fidéliser nos joueurs

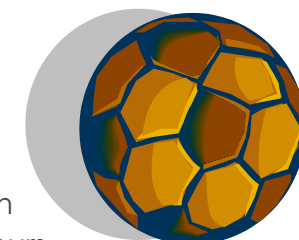
sur une structure solide et durable et ce premier trimestre très constructif est positif.

N'hésitez pas à venir encourager nos jeunes à Beaufort ou à Limont !

Les coordinateurs sont Yoann Pieterwas pour le sportif et José Ilundain pour l'organisation.

Vous pouvez également consulter notre site internet : as-limont-fontaine.footeo.com

En tant que Président, je tiens à remercier tous les bénévoles : dirigeants et entraîneurs qui donnent de leur temps et de leur énergie. Toute personne désireuse de nous rejoindre peut me contacter au 06 47 41 22 56.



Le président
André Pécher

« L'entente » organise un repas dansant le 28 février 2015 à partir de 19h à la salle socioculturelle de BEAUFORT.

REPAS : couscous royal aux 3 viandes pour les adultes : 16 €

Lasagnes pour les enfants de - de 12 ans : 9 €

Paiement à la réservation auprès de André Pécher au : 03.27.67.86.42
ou Olivier Lebègue au : 06.88.67.84.46

Entraînements



U 16/17/18 : les mercredis et vendredis entre 18h30 et 20h15 à Limont.

Educateur : Yohann Pieterwas. **Matches à Limont**



U 12/13 : les mercredis de 15h à 16h 30 à Beaufort.

Educateurs : Thomas Ebel et José Lebègue.

Matches à Beaufort



U 14/15 : les mercredis de 17h à 19h et les vendredis entre 18h30 et 20h à Beaufort.

Educateurs : Andy Deville et Eric Paris.

Matches à Limont (équipe à 11) et à Beaufort (équipe à 8)



U 10/11 : les mercredis de 15h à 16h 30 à

Beaufort. Educateurs : Thomas Ebel et José Lebègue.

Matches à Beaufort

U 6/7/8/9 :

Le mercredi de 16h00 à 17h30 à Limont.

Educateurs : Laurent Lebègue (U9), Roméo

Pieterwas (U7) et Pierre Navellier.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

Dimanche 22 février	Thé dansant	Beaufort en Nord	de 15h à 19h
Samedi 28 février	Repas dansant à partir	US Beaufort (foot)	à partir de 19h
Samedi 7 mars	Repas dansant costumé	APE Les petites canailles	à partir de 19h
Samedi 28 mars	Repas dansant	Les Dance Girls	à partir de 19h
Dimanche 29 mars	Parcours du cœur	La Gymnastique	de 9h à 12h
Dimanche 3 mai	Ducasse	Comité des fêtes	
Vendredi 8 mai	Brocante	Comité des fêtes	toute la journée
Samedi 20 juin	Fête des écoles	APE Les petites canailles	à partir de 14h
Dimanche 21 juin	Fête de la musique	Comité des fêtes	à partir de 14h
Lundi 13 juillet	Bal et feu d'artifice	Comité des fêtes	à partir de 19h
Mardi 14 juillet	Intervillages	Comité des fêtes	à partir de 13h30
samedi 28 novembre	Repas de St Eloi	Comité des fêtes	à partir de 19h
dimanche 6 décembre	Marché de Noël	Comité des fêtes	de 10h à 18h

LES P'TITES CANAILLES



Association de Parents d'Elèves « Les p'tites canailles de Beaufort »

Un nouveau bureau a été mis en place suite à la dernière assemblée générale, voici sa constitution :

- **Anaïs Lefèvre**, présidente
- **Alice Renson**, trésorière
- **Céline Swierez**, secrétaire
- **Ségolaine Geairain**, vice-secrétaire

Nous rappelons que l'association a pour but d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds qui seront **INTEGRALEMENT** reversés aux écoles pour financer les sorties, livres de bibliothèque, matériel de sport, etc...

Nous tenons également à remercier les quelques parents qui s'impliquent dans l'APE, les bénévoles se raréfient.

L'an dernier les élèves de CM1 et CM2 ont pu s'initier à la voile au Val Joly pendant une semaine, les CE1 et CE2 sont allés les rejoindre une journée pour un parcours d'orientation.

Les élèves du niveau 1 sont allés à Le Cateau-Cambresis visiter le musée Matisse, puis se sont rendus à la ferme pédagogique du Bois Vaillant à Reumont où l'histoire du blé leur a été expliquée, du champ au pain.



Les dates à retenir pour l'année scolaire 2014-2015 sont les suivantes :

- **Vendredi 31 octobre 2014** : goûter gratuit et défilé dans les rues du village pour halloween
- **Mercredi 31 décembre 2014** : repas de la Saint Sylvestre
- **Samedi 7 mars 2015** : repas annuel
- **Samedi 20 juin 2015** : fête des écoles
-

